

DÉPARTEMENT DU LOIRET

COMMUNE D'ISDES

45620

Téléphone : 02.38.29.10.82

Télécopie : 02.38.29.12.53

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 5 OCTOBRE 2015

Date de convocation : L'an deux mil quinze, le mercredi dix-neuf août, à dix-huit heures, le Conseil Municipal

28 septembre 2015 légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence

Nombre de Conseillers de Monsieur COLAS Christian, Maire.

En exercice : 14 Etaient présents : Mesdames et Messieurs COLAS Christian, VALLÉE Bernadette,

Présents : 11 LANGLOIS Christiane, POIRIER Isabelle, d'HÉROUVILLE Emmanuel, MARTINAT Séverine,

Votants : 12 LECLAIR Nadine, d'HÉROUVILLE Yolande, GARCIA Claire, POMMEREAU François, MARIE Olivier (à partir de 20 h 30), KURYS Vincent,

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Messieurs CARROUÉE Henri ayant donné pouvoir à Madame LANGLOIS Christiane, BOUGUEREAU Jean-Noël ayant donné pouvoir à Monsieur MARIE Olivier.

Secrétaire de séance : Madame d'HÉROUVILLE Yolande.

PAVE – DEMANDE DE VALIDATION DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE

Le formulaire Cerfa de Demande d'approbation d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) a été déposé à la Préfecture le 25 Septembre 2015 date butoir.

Le dossier, sous forme de projet, reçu le 31 juillet 2015 de la part du cabinet de conseil retenu par la Communauté de Communes, avait été présenté en réunion de Conseil Municipal le 19 Août 2015 pour échanges et approbation d'ensemble des propositions.

Le Conseil Municipal valide cette demande (11 Pour, 1 Abstention).

DÉCISIONS MODIFICATIVES COMPTABLES

Monsieur le Maire expose que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2015 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Article	Désignation	Augmentation de Crédits	de	Diminution de Crédits	de
022	Dépenses imprévues			282 €.	
73925	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	282 €.			

Le Conseil Municipal, par 11 voix pour et 1 abstention, approuve les virements de crédits ci-dessus.

BUDGET « EAU POTABLE »

Article	Désignation	Augmentation de Crédits	de	Diminution de Crédits	de
023	Virement à la section d'investissement	5 773 €			
021	Virement de la section d'exploitation	5 773 €			
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	5 773 €			
2803	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	5 773 €			

--	--	--	--

Le Conseil Municipal, par 11 voix pour et 1 abstention, approuve les virements de crédits ci-dessus.

BUDGET « ASSAINISSEMENT »

Article	Désignation	Augmentation de Crédits	de	Diminution de Crédits	de
023	Virement à la section d'investissement	844 €.			
021	Virement de la section d'exploitation	844 €.			
1391	Subventions d'équipement	844 €.			
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	844 €.			

Le Conseil Municipal, par 11 voix pour et 1 abstention, approuve les virements de crédits ci-dessus.

FLEURISSEMENT – MODALITÉS DU CONCOURS 2015

Le Conseil Municipal valide (11 Pour, 1 Abstention) les propositions de la Commission Fleurissement relatives au concours des maisons fleuries 2015, à savoir :

- un nombre de 30 lauréats : 4 premiers prix, 4 deuxièmes prix et 22 encouragements ;
- des bons d'achat de 40 € pour les 4 premiers prix, de 30 € pour les 4 deuxièmes prix et de 16 € pour les 22 lauréats avec encouragements, soit un budget prévisionnel de 632 € ;
- une remise des prix qui se déroulera en même temps que la cérémonie des vœux de la Commune.

CRÉATION D'UN TARIF MUNICIPAL D'INTERVENTION

Pour les cas où la commune aurait à réaliser certains travaux directement, c'est à dire sans passer par une entreprise, pour le compte de personnes déficientes (ex. ramassage de déchet, élagage d'arbre ou de haie dépassant sur les voies communales, nettoyage/fauchage de parcelles envahies), après mise en œuvre des procédures administratives réglementaires, il conviendrait de retenir un prix de base pour l'heure d'intervention d'un employé municipal, avec ou sans utilisation de véhicules communaux.

Le Conseil décide de retenir la proposition de Monsieur le Maire par 6 Pour, 1 Contre et 5 Abstentions.

A savoir :

- Coût horaire de la main d'œuvre 22.24 €,
- Coût horaire d'utilisation d'un tracteur 27.81 €,
- Coût horaire d'utilisation d'un véhicule léger 9.61 €.

MISE A JOUR DE LA DÉMARCHE PLU

Les objectifs et les modalités de concertation de la prescription d'un PLU pour notre commune ont été précisés lors des réunions du Conseil Municipal des 6 octobre 2014 et 7 novembre 2014.

Une commission PLU composée de Mesdames et Messieurs COLAS Christian, LANGLOIS Christiane, POIRIER Isabelle, LECLAIR Nadine, d'HÉROUVILLE Emmanuel, MARIE Olivier, a été mise en place par les réunions du Conseil Municipal des 7 novembre 2014 et 15 décembre 2014.

Quatre offres d'accompagnement ont été reçues en début d'année 2015 de la part de bureaux d'études.

Monsieur le Maire propose au Conseil de demander des mises à jour des quatre offres reçues, de retenir une offre avec la commission PLU puis de relancer la démarche de prescription du PLU de la commune.

Après délibération le Conseil retient cette proposition par 11 Pour et 1 Abstention.

Arrivée de Monsieur MARIE Olivier.

CHOIX D'UNE ENTREPRISE DE RÉALISATION DE LA CLÔTURE DU PÉRIMÈTRE IMMÉDIAT DU FORAGE

Monsieur le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour le choix d'une entreprise pour la clôture du périmètre de protection du forage.

Suite à la consultation réalisée par la Commission Travaux, il a été reçu en mairie trois devis des sociétés, Michel MÉTHIVIER (5 253 €.), EXEAU TP (5 580 €.) et Patrick PIONNIER (8 027 €.).

Après examen des devis, le Conseil Municipal procède au vote sur le choix d'une entreprise. Le maire est chargé de passer la commande auprès de l'entreprise MÉTHIVIER. Madame VALLÉE contactera les entreprises.

POINT D'AVANCEMENT BUDGÉTAIRE

Les comptes « réalisés » des différents budgets communaux et annexes (Eau et Assainissement) ont été arrêtés au 30 septembre et les tableaux sont distribués à l'ensemble des conseillers.

Après échanges et commentaires, ainsi qu'un recensement des « restes à faire » avant le 31 décembre, le Conseil a pu constater que les dépenses devraient encore (légèrement) dépasser les recettes cette année, comme en 2014, conduisant à nouveau à une baisse de l'épargne communale.

INFORMATIONS DIVERSES

Remise de médaille

Monsieur Daniel LECLAIR a obtenu la Médaille d'honneur communale (vermeil) pour plus de 30 ans au service de la commune. Le conseil municipal décide de lui remettre sa médaille au moment des vœux de nouvelle année.

Ad'ap

Pour le prochain conseil la commission travaux proposera une ébauche de travaux à faire, à partir du contenu de l'Agenda.

Commission communication

La commission prépare un 2^{ème} Tertou à paraître en octobre 2015 avec notamment un point sur les TAPS, les travaux réalisés et en cours, un point sur le PAVE, un résumé des réalisations faites dans l'année et prévues. Les associations ont été contactées par la commission associative.

TAP

Madame POIRIER informe le Conseil d'une situation satisfaisante avec un peu plus de 30 enfants au total bénéficiant des TAP. Les activités concernent surtout des travaux manuels. D'autres propositions sont prévues lors de la semaine du goût. Des propositions sont également faites autour de la musique et pour la présentation de documentaires mais pour lesquels il manque des équipements. L'aide aux devoirs pourrait être proposée mais il faudra tenir compte de la fatigue des enfants.

L'organisation de la garderie périscolaire entre 15 h 50 et 16 h 35 reste un point de vigilance.

Ménage

Plusieurs conseillers demandent à ce que le ménage des locaux de la mairie soit amélioré.

Prochaine réunion : le Conseil Municipal se réunira le Lundi 16 novembre 2015 à 19 h.

La séance est levée à 22 h 30.

Pour extrait,

Le Maire,

C. COLAS.